

tout cela a été payé par M. Mercier, ainsi qu'il appert à la page 15 des Comptes publics pour 1891.

Il a même été payé \$26,263.44 à compte de la construction de la nouvelle prison de Montréal, dont \$24,500 pour l'acquisition des terrains au Sault au Récollet, c'est-à-dire les numéros 278, 279 et 280 du cadastre de cette paroisse.

Ces dépenses spéciales du budget de 1890-91, mentionnées à l'acte autorisant l'emprunt, forment un total de \$912,183.00. Durant l'exercice finissant le 30 juin 1891, M. Mercier en a payé \$604,257.01, en sorte qu'il ne restait que \$307,925.99. Cela comprenait la prévision de \$300,000 pour la construction d'une nouvelle prison à Montréal; mais, comme les gouvernements issus du coup d'état ont décidé de ne pas donner suite à ce projet, les \$300,000 sortent naturellement du passif et de ces \$912,183.00 du budget des dépenses spéciales dont les castors ont tant parlé, il ne restait le 30 juin 1891 que les \$10,000 pour le palais de justice à Hull et les \$10,000 pour une voûte pour les archives à Québec.

Les dépenses spéciales mentionnées au paragraphe (j) de l'acte d'emprunt, 54 Vict., chap. 2, s'élèvent à \$838,555. Elles sont énumérées dans le budget des dépenses pour 1891-92, 54 Vict., chap. 1, cédule B, titre IX, page 25 et 26. Ce budget comprend les articles suivants :

" Nouveaux édifices du parlement, construction pour compléter la partie supérieure.....	\$ 20,000.00
Ecole Normale Laval, nouvelle édifice.....	75,000.00
" Construction d'une voûte pour les archives de Québec, nouveau crédit.....	10,000.00
" Prison de Montréal, construction.....	400,000.00
" Empierrement des chemins.....	10,000.00
En tout.....	<u>\$515,000.00</u>

Les successeurs de M. Mercier ayant décidé de n'exécuter aucun de ces projets, il faut déduire ces \$515,000 du budget des dépenses spéciales pour 1891-92, qui se trouve ainsi réduit à \$323,555, au lieu des \$838,555 mentionnées dans l'acte d'emprunt.

RESUME

Les paragraphes *a*, *h*, *i* et *j* des préambules de l'acte d'emprunt de \$10,000,000 comprenaient des dépenses spéciales faisant un total de \$1,978,758.16 ainsi qu'il suit :

(a) Mandats impayés le 30 juin 1890.....	\$112,571 45
(h) Dépense spéciale prévue pour 1890-91, en vertu du budget.....	912,183 00